

COMITÉ SYNDICAL

Date convocation :
31 mars 2025

Date de la séance :
08 avril 2025

**Les membres en exercice
sont : 36
Quorum : 19
Membres présents : 21
Membres représentés : 5
(Pouvoirs)
Total votants : 26**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 08 avril 2025 à 19h00

L'an deux mil Vingt-cinq, le 08 avril, les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Études des Mobilités Urbaines (SIEMU) de Marne-la-Vallée se sont réunis au SIAM 13 avenue de la Courtilière 77400 Saint-Thibault-des-Vignes.

ÉTAT DE PRÉSENCE

**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU VAL
BRIARD** **Présents :** Mme.PERIGAULT Isabelle

**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION DE
MARNE ET GONDOIRE** **Présents :**
Mme. CHEVALLIER Sylvia M.
COLAISSEAU Olivier Mme. CROISIER
Rébecca (suppléante de M. COMPARET
Philippe) M. DA SILVA Manuel M. DJIGO
Alioune M. ELOUNDOU Xavier Mme.
GENDRE Geneviève Mme. LEFORT
Martine M. SIMON Laurent M. MACLE
Claude (suppléant de M. SALVAGGIO
Tony), Mme SMAGIEL Evelyne (suppléante
de M. JAHIER Patrick)

**VAL D'EUROPE
AGGLOMÉRATION** **Présents :**
M. ARNAUD Serge M. CHARPENTIER
David M. CHEVALIER Luc M. FOURNIER
Dominique
M.GARROUSTE Michel M. MARSAUD Cyril
M.MASSON Alain M. POUPART Antoine
Mme. RESTA Simonetta

Excusés M. AUVRELE Patrick Mme. BONNOT
Valérie Mme. BOUARABA Saïda Mme.
CAPDEVILA Aurore M. CHEVALIER Daniel
M. COMPARET Philippe Mme. DUPRE
Isabelle M. GAILLARD Julien Mme.
GBIORCZYK Anne M. JAHIER Patrick
M. JOUDRAIN Patrick M. KOLOPP Alain
Mme. PETITOT Michèle M. PITARI
Francesco M. POTTIER Jacques M.
SALVAGGIO Tony M. TAUPIN-GARDIN
Patrick. Mme.TORTTRAT Nathalie

Pouvoirs :

- Pouvoir de POTTIER Jacques à COLAISSEAU Olivier
- Pouvoir de GBIORCZYK Anne à ARNAUD Serge
- Pouvoir de PETITOT Michèle à LEFORT Martine
- Pouvoir de GAILLARD Julien à MARSAUD Cyril
- Pouvoir de PITARI Francesco à CHARPENTIER David

DELIBERATION N° 16/2025

OBJET : VOTE DES CONTRIBUTIONS DES COLLECTIVITES MEMBRES DU SIEMU POUR L'ANNEE 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Décret n° 2024-1276 du 31 décembre 2024 authentifiant les chiffres de population au 1^{er} janvier 2025

Entendu l'exposé du Monsieur le Président, à ce sujet,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés.

APPROUVE les montants de cotisations 2025 suivantes :

- 2,03927€ par habitant pour la cotisation « Fonctionnement »,
- 1.15552€ par habitant pour la cotisation « PDU »,
- 2 087 580,68€ pour la cotisation relative à l'offre de Transport du Réseau de bus – Lignes Régulières,
- 250 340.03€ pour la cotisation « Transport à la Demande « (TàD) »,

EPCI membre	Cotisation « Fonctionnement » (En €)	Cotisation PDU (En €)	Cotisation « Offre de transport – Réseau de bus »	Cotisation « TàD » (en €)	TOTAL 2025 (En €)	Montants BP 2024 (en €)	Ecart en € BP2025/BP2024	Evolution BP2025/BP2024 4 (en %)
CCVB	2 637	1 494	20 777	8 737	33 645	27 966	5 679	+20,306%
CAMG	224 450	127 181	1 255 422	196 817	1 803 870	1 922 197	-118 327	-6,156%
VEA	109 301	61 933	811 382	44 786	1 027 402	1 014 755	12 647	+1,246%
TOTAL	336 388	190 608	2 087 581	250 340	2 864 917	2 964 918	-100 001	-3,376%

Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise :

- Au représentant de l'État en Préfecture de Melun.
- Au comptable public de Chelles

REÇU EN PREFECTURE

le 17/04/2025

Application agréée E-legalite.com

Pour extrait conforme au registre des délibérations.
La présente délibération, publiée et transmise au représentant de l'État est immédiatement exécutoire.

Transmis en préfecture le
Pour ampliation

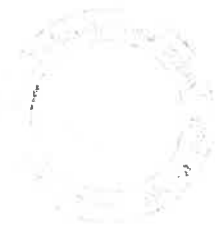
Fait et délibéré au Syndicat Intercommunal d'Etudes des Mobilités Urbaines (SIEMU) de Marne-la-Vallée, les jours, mois et an que dessus.

Le Président,
Olivier COLAISSEAU



REÇU EN PREFECTURE
le 17/04/2025

Application agréée E-legalite.com



REÇU EN PREFECTURE

le 17/04/2025

Application agréée E-legalite.com